



ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Renforcer l'intégrité des affaires au Maroc

Standards internationaux et Actions collectives

CONFERENCE

6 décembre 2018

Rabat, Maroc

The View Hotel



CONTEXTE

La corruption reste un obstacle majeur au développement économique, posant un risque d'investissement important et sapant la confiance dans les marchés et les institutions. La corruption est un problème global qui nécessite que tous les pays s'engagent efficacement dans la lutte contre ce fléau. La corruption est unanimement reconnue comme un problème majeur pour les entreprises en ceci qu'elle affecte la confiance des investisseurs et l'environnement des affaires. La lutte contre la corruption dans les affaires internationales est essentielle pour renforcer le développement, réduire la pauvreté et renforcer la confiance dans les marchés.

Depuis plus d'une décennie, le Maroc est engagé dans un mouvement de modernisation économique et sociale qui passe par l'amélioration du climat des affaires et l'ouverture aux investissements internationaux. Or, cet effort est, selon diverses enquêtes de perception, impacté par la persistance des pratiques de corruption qui nuisent à la confiance que les citoyens accordent aux gouvernements, aux entreprises et aux marchés et qui pèsent également sur l'attractivité économique du pays. Il est donc fondamental de lutter contre la corruption, condition préalable à la compétitivité et au développement commercial du Royaume du Maroc, et d'y **associer toutes les parties prenantes, gouvernements, secteur privé et société civile.**

La lutte contre la corruption et pour la promotion de l'intégrité s'inscrivent dans le cadre de la consolidation de l'État de droit au Maroc. Plusieurs mesures ont été adoptées depuis l'entrée en vigueur en 2008 de la Convention des Nations Unies contre la Corruption et l'adhésion du Maroc à la Déclaration de l'OCDE sur l'investissement international et les entreprises multinationales. À travers l'adoption d'une nouvelle Constitution en 2011 et de **la Stratégie nationale de lutte contre la corruption en 2015**, les pouvoirs publics ont affiché leur volonté, dans le sillage du secteur privé et de la société civile, de lutter contre le fléau de la corruption en engageant des réformes d'envergure.

LE PROJET « RENFORCER L'INTÉGRITÉ DES AFFAIRES AU MAROC »

Le projet « Renforcer l'intégrité des affaires au Maroc », soutenu financièrement par l'[Initiative Siemens pour l'intégrité](#) et mis en œuvre par l'OCDE, vise à soutenir les efforts entrepris par le Gouvernement, les entreprises et la société civile au Maroc en faveur de l'intégrité des affaires, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports et de la santé, à travers :

1. L'appui au renforcement du cadre juridique et institutionnel pour l'intégrité au Maroc ;
2. La promotion de la transparence et de l'intégrité dans les marchés publics, par des formations sur les standards anti-corruption dans la passation des marchés publics ;
3. La sensibilisation aux méthodes et avantages de l'action collective par des entreprises privées en vue du déploiement de projets pilotes dans les secteurs cibles.

Dans le cadre des activités engagées par le [Programme Pays OCDE-Maroc](#), (lancé en juin 2015) sur la gouvernance publique et l'intégrité, ce projet s'appuie sur l'expertise unique de l'OCDE en matière de soutien à l'intégrité, en contribuant à disséminer les meilleures pratiques internationales. Très tôt, l'OCDE a prôné l'engagement du secteur privé et de la société civile dans la lutte contre la corruption à travers plusieurs instruments, en particulier la *Convention contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales*, ainsi qu'à travers le [Réseau MENA-OCDE sur l'intégrité des affaires](#) mis en place par le Programme MENA-OCDE pour la Compétitivité.

OBJECTIFS DE LA REUNION

L'objectif de cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre du Projet Renforcer l'Intégrité des Affaires au Maroc, est de **faire le bilan, sous la forme d'un dialogue public-privé, sur les bénéfices, résultats et défis de l'action collective au Maroc.**

En particulier, cette réunion permettra d'acter les progrès accomplis dans la conception d'actions collectives dans les secteurs du transport, énergie et santé, à travers la signature de déclarations d'intention, et d'examiner les pratiques actuellement en cours dans le monde en matière d'actions collectives et pactes d'intégrité, ainsi que de sensibiliser l'audience au besoin de diagnostiquer les risques de corruption et d'adopter des mesures de prévention, y compris dans les appels d'offres publics.

Cette réunion offrira également l'opportunité de **discuter les standards internationaux en matière d'intégrité qui résultent de la Convention de lutte contre la corruption de l'OCDE** ainsi que des partages d'expériences internationales.

Sur la base des discussions qui auront lieu, seront identifiés les domaines de travail futur et de collaboration potentielle à l'appui du renforcement de l'intégrité et de la lutte anti-corruption au Maroc.

PARTICIPANTS

Cette réunion s'adresse aux différentes parties prenantes impliquées dans la lutte contre la corruption au Maroc, y compris les représentants du gouvernement et institutions publiques en charge de la lutte anti-corruption au Maroc, le secteur privé, en particulier la Confédération Générales des Entreprises au Maroc (CGEM) et autres associations d'entreprises, ainsi que les acteurs de la société civile.

La Convention OCDE contre la Corruption

La Convention de l'OCDE contre la corruption établit des normes juridiquement contraignantes pour ériger en infraction la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales et prévoit toute une série de mesures destinées à renforcer les cadres institutionnels et structurels de lutte contre la corruption. La Convention de l'OCDE établit également un mécanisme de suivi de la mise en œuvre par les pays signataires. Ce suivi est effectué par le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption, qui émet des recommandations spécifiques aux pays examinés. La Convention de l'OCDE est entrée en vigueur en 1999. Elle est ouverte à l'adhésion des pays non membres de l'OCDE. À ce jour, elle compte 44 pays signataires.

DOCUMENTATION DE REFERENCE

- Diagnostic d'intégrité et brochure de synthèse , OCDE (2018)
- Maroc : Renforcer l'intégrité dans les secteurs de l'énergie, de la santé et des transports OCDE (2018)
- Convention OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales et instruments liés
- Brochure sur le « Guide sur l'intégrité dans les marchés publics au Maroc », OCDE (2018)
- Recommandation de l'OCDE sur les marchés publics OECD (2017) : Recommandation du Conseil sur l'Intégrité Publique , OCDE (2018)
- Note de référence « Elements constitutifs d'une action collective » , Projet, OCDE

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : The View Hotel

Avenue Annakhil, Rabat 10000, Maroc

Une interprétation français / anglais sera assurée pendant la réunion.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Jeudi 6 décembre 2018

8:30 – 9:00	<i>Enregistrement</i>
9:00 – 9:45	Session d'ouverture – Actions collectives : Signature officielle des déclarations d'intention
	<p><i>Mots de bienvenue</i></p> <ul style="list-style-type: none">✓ S.E. M. Mohammed Benabdelkader, Ministre de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique✓ M. Ahmed Rahhou, Vice-Président de la Confédération Générale des Entreprises Marocaines (CGEM)✓ Mme Nicola Ehlermann, Chef du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité, Direction des relations mondiales <p><i>Signature des Déclarations d'intentions d'actions collectives dans les secteurs de la santé, énergie et transport</i></p> <ul style="list-style-type: none">✓ Mme Amina Figuigui, Vice-Présidente de la Commission Climat des Affaires, Confédération Générale des Entreprises Marocaines (CGEM)✓ Membres du groupe de travail " Actions collectives", CGEM, Secteur de la Santé , Energie et Transport
9 :45 – 11 :00	Session 1 : Bonnes pratiques et partage d'expérience internationale en matière d'action collective
	<p><i>Au cours de cette session, des experts internationaux et marocains en matière d'actions collectives de lutte contre la corruption fourniront des exemples d'initiatives existantes et de leurs outils connexes, aborderont les défis rencontrés et décriront les résultats effectifs de leur action collective. L'auditoire aura l'occasion d'approfondir ses connaissances en apprenant des meilleures pratiques, et en s'inspirant d'idées précieuses sur la façon dont les praticiens peuvent éviter les pièges courants.</i></p> <p>Présidents :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ M. Bachir Rachdi, Président de la Commission Climat des Affaires, Confédération Générale des Entreprises Marocaines (CGEM)✓ M. Drago Kos, Président du Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption, Coprésident du Réseau MENA-OCDE pour l'intégrité des affaires <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none">✓ M. Qusay Salama, Directeur de Projet, Intégrité Initiative Réseau, Association égyptienne des jeunes entrepreneurs✓ Mme Gemma Aiolfi, Responsable conformité et gouvernance d'entreprise / action collective, Institut de Bâle sur la gouvernance✓ Me Abdellah Benzekri, Avocat, Maroc
11:00 – 11:15	<i>Pause café</i>

11 :15 – 12 :30	Session 2: Intégrité dans les marchés publics - Pactes d'intégrité
	<p><i>Cette session permettra d'aborder la question de l'intégrité dans les marchés publics, ainsi que de partager l'expérience d'experts sur la question des pactes d'intégrité.</i></p> <p>Modérateur : M. Moulay Abdellatif Mouatadid, Directeur du Pôle Central, Instance Centrale de Prévention de la Corruption (ICPC) (tbc)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Mme Kenza Khachani, Analyste politique, Division de l'intégrité dans le secteur public Direction de la gouvernance publique, OCDE ✓ Représentant de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR) ✓ Représentant de la CGEM (à confirmer) ✓ M. Esteban Arribas Reyes, Professeur de sciences politique, Université d'Alaca, Espagne, Chercheur principal, Transparency International, Espagne
12 :30 – 14 :00	Déjeuner
14 :00 – 14:45	Session 3 : La Convention Anti-Corruption de l'OCDE : des Normes de Droit International Sans Équivalent
	<p><i>Dans le paysage pléthorique des Conventions internationales et régionales contre la corruption, quelle est la valeur ajoutée de la Convention anti-corruption de l'OCDE et ses instruments connexes ? Dans cette session, seront discutées les expériences du Groupe de travail de l'OCDE contre la corruption et des Etats parties à la Convention de l'OCDE après vingt ans de mise en œuvre et de réformes des dispositifs juridiques nationaux et le retour d'expérience de la France.</i></p> <p>Modérateur: M. Drago Kos, Président du Groupe de travail contre la corruption, OCDE</p> <p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un représentant de la délégation française auprès du Groupe de travail contre la corruption [TBC] ✓ Mme Catherine Marty, Analyste juridique, Division Anti-Corruption de l'OCDE
14:45 – 15:45	Session 4 : Adhérer à la Convention Anti-Corruption de l'OCDE : des Enjeux Économiques Majeurs
	<p><i>Quels sont les enjeux d'une adhésion à la Convention Anti-Corruption de l'OCDE en termes économiques et de politiques d'investissement ? Deux États parties à la Convention témoignent.</i></p> <p>Modérateur: Mme Diane Pallez, Analyste politique, Programme MENA-OCDE pour la Compétitivité</p> <p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Représentant marocain (à confirmer) ✓ Un représentant de l'ambassade de France à Rabat [TBC] ✓ M. Lorenzo Salazar, Magistrat, Vice-Président du Groupe de travail contre la Corruption, OCDE

15:45 – 16:00	<i>Pause café</i>
16:00 – 17:00	Session 5 : Les Instruments Anti-Corruption de l'OCDE et leur Impact sur le Dialogue Public-Privé
	<p><i>Comment la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption et ses instruments connexes ont-ils influencé le dialogue public-privé dans la lutte contre la corruption au cours des vingt dernières années ? Il s'agira dans cette session de partager les expériences italiennes et françaises et d'identifier les bonnes pratiques dans les pays de l'OCDE</i></p> <p>Modératrice: Mme. Amina Figuigui, Vice-Présidente de la Commission Climat des Affaires, Confédération Générale des Entreprises Marocaines (CGEM)</p> <p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ M. Lorenzo Salazar, Magistrat, Vice-Président du Groupe de travail ✓ Un représentant de la délégation française auprès du Groupe de travail contre la corruption [TBC]
17:00- 17 :30	Conclusions
	<p>Les conclusions permettront de mettre en exergue les éléments d'analyse les plus pertinents qui auront été partagés avec l'audience et d'envisager des mesures de suivis à même de contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption et tout autre priorité fixée par les autorités marocaines.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ M. Ahmed Laamoumri, Secrétaire Général, Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Administration ✓ CGEM (à confirmer) ✓ M. Drago Kos, Président du Groupe de travail contre la corruption, OCDE et/ou ✓ Mme Nicola Ehlermann, Chef du Programme MENA-OCDE pour la compétitivité, Direction des relations mondiales

Contacts

Mme Nicola EHLERMANN

Chef du Programme MENA- OECD pour La Compétitivité
 Secrétariat des Relations mondiales, OCDE
 T : +33 1 45 24 17 48
 E : Nicola.Ehlermann@oecd.org

Mme Catherine MARTY

Analyste juridique
 Division Anti-Corruption
 Direction des Affaires Financières et des Entreprises, OCDE
 T : +33 1 45 24 94 89
 E : Catherine.MARTY@oecd.org

Mme Diane PALLEZ

Analyste politique
 Programme MENA-OCDE pour la Compétitivité
 Tel: +33 1 85 55 64 41
Diane.PALLEZ-GUILLEVIC@oecd.org

LE PROGRAMME MENA-OCDE POUR LA COMPETITIVITE

Créée à la demande des pays MENA en 2005, l'**initiative MENA-OCDE sur la gouvernance et la compétitivité** pour le développement vise à renforcer les fondements économiques et de gouvernance de la région pour fournir une base au développement et aider les économies MENA à concevoir et mettre en œuvre des réformes politiques.

Le Programme MENA-OCDE pour la Compétitivité (le Programme), un des deux piliers de l'Initiative, est un partenariat stratégique entre la région MENA et les pays de l'OCDE pour partager les connaissances, l'expertise et les bonnes pratiques. Il vise à contribuer au développement d'économies inclusives, durables et compétitives à travers le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Le programme favorise la coordination entre les différentes parties prenantes engagées dans l'amélioration du niveau de vie des citoyens de la région MENA: gouvernements locaux et nationaux, organisations internationales et régionales, initiatives multilatérales, représentants de la société civile et du secteur privé.

Dans le cadre du **réseau MENA-OCDE pour l'intégrité des affaires**, le programme vise à :

- Soutenir la convergence des cadres réglementaires de la région MENA et des entreprises MENA avec des normes d'intégrité et des meilleures pratiques internationalement reconnues;
- Renforcer la coopération internationale pour favoriser l'application de la loi (détection, enquête et poursuite des affaires de corruption) par l'échange d'informations et l'entraide judiciaire;
- Fournir une plate-forme efficace pour le dialogue public-privé pour l'apprentissage par les pairs, et le partage d'outils et de meilleures pratiques.

Depuis 2011, le **réseau MENA-OCDE pour l'intégrité des affaires** fonctionne comme un pont entre l'OCDE et la région MENA. Il a organisé des événements pour les praticiens et les décideurs sur les questions liées aux systèmes d'intégrité anticorruption, aux méthodes d'application efficaces et à l'adoption de cadres institutionnels contre la corruption et la corruption transnationale robustes.

<http://www.oecd.org/fr/sites/mena/competitivite/>

